

MAIRIE de CHAMPNETERY
(Haute-Vienne)

**Note de synthèse (en application de l'article 107 de la loi NOTRe)
annexée au COMPTE ADMINISTRATIF 2020
du Budget Principal
de la Commune de CHAMPNETERY (87400)**

Le Compte Administratif retrace les dépenses et les recettes réellement exécutées au cours de l'exercice.

Comme le Budget, il se décompose en deux sections : fonctionnement et investissement.

1°/ Evolution des dépenses et recettes :

	2018	2019	2020
Dépenses réelles de fonctionnement	343 008,25	330 753,91	343 270,71
Recettes réelles de fonctionnement	393 700,59	394 087,56	401 810,11
<hr/>			
Dépenses réelles d'investissement	51 366,38	25 971,54	83 569,89
Recettes réelles d'investissement	55 168,22	53 329,32	80 391,44

2°/ Evolution de l'autofinancement :

La capacité d'autofinancement est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

	2018	2019	2020
Autofinancement brut	50 692,34	63 333,65	58 539,40
Remboursement part capital des emprunts	22 082,26	25 220,42	21 125,17
Autofinancement net	28 610,08	38 113,23	37 414,23

3°/ Principales dépenses de fonctionnement :

	2018	2019	2020
Charges à caractère général (chapitre 011)	97 556,61	77 669,60	82 568,27
Dépenses de personnel (chapitre 012)	180 634,94	186 292,37	180 284,70
Autres charges de gestion courante-Indemnités, participations et subventions- (chapitre 65)	43 615,12	44 126,94	59 248,49

Evolution des effectifs de la collectivité :

	2018	2019	2020
Emplois titulaires à temps complet	2	2	2
Emplois titulaires à temps non complet	3	3	3
Emplois en CDI à temps non complet	0	1	1

4°/ Recettes de fonctionnement :

	2018	2019	2020
Produits des services (chapitre 70)	42 210,61	38 456,20	35 963,17
Impôts et taxes (chapitre 73)	204 370,14	209 836,69	215 975,89
Dotations et participations reçues (chapitre 74)	144 302,11	142 094,77	146 365,58
(dont :			
la dotation forfaitaire	49 979,00	49 979,00	49 714,00
la dotation de solidarité rurale	42 578,00	43 333,00	47 287,00
la dotation nationale de péréquation	16 348,00	15 887,00	16 008,00
Autres produits de la gestion courante(chap.75)	2 215,00	1 630,89	350,21
Revenus des immeubles			

La baisse des revenus des immeubles (salle polyvalente) est due à une diminution des locations payantes de la salle polyvalente en 2018, 2019 et de manière significative en 2020 (mesures sanitaires liées à l'épidémie COVID19).

5°/ Remboursement de la dette :

	2018	2019	2020
Part capital	22 082,26	25 220,42	21 125,17
Part intérêts	4 869,58	4 377,74	3 531,23
Total de l'annuité	26 951,84	29 598,16	24 656,40

6°/ Encours de la dette :

	2018	2019	2020
Capital restant dû au 31/12/N	140 785,78	115 565,36	94 440,19
Encours de la dette par habitant	253,67	208,23	171,40

7°/ Section d'investissement :

Dépenses :

En 2020 les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 83 569,89 € pour 25 971,54 € en 2019. Cette augmentation s'explique par le fait que des programmes commencés en 2019 ont été achevés et payés en 2020 :

- Plaques de rues et numérotation des habitations
- Frais d'étude concernant l'agrandissement et réaménagement de la Salle Polyvalente
- Grosses réparations sur bâtiments communaux (Portes extérieures du garage de la Salle Polyvalente et des Vestiaires du Stade).
- Travaux de voirie 2018.

Les Travaux de Voirie (10 858,00€) et d'Eclairage Publics (1 894,00€) programmés en 2020 seront exécutés et payés seulement au cours du 1^{er} semestre 2021.

Recettes :

En 2020 les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 80 391,44€, à savoir principalement :

- . Subventions d'investissement (chapitre 13) = 11 359,71€
- . FCTVA = 4 803,77€
- . Taxe d'Aménagement = 3 177,72€
- . Excédent de fonctionnement capitalisé = 61 050,24€

Aucun emprunt n'a été souscrit par la Commune, pour le Budget Principal, en 2020 .

8°/ Divers :

Evolution de la population :

	2018	2019	2020
Population au 01/01/N	555	555	551

Evolution des impôts locaux :

	2018	2019	2020
Taxe d'habitation	14,26%	14,26%	/
Taxe foncière sur le bâti	16,13%	16,13%	16,13%
Taxe foncière sur le non bâti	58,05%	58,05%	58,05%

Fait à CHAMPNETERY le 04/03/2021

Le Maire,

Michaël KAPSTEIN